

Communiqué de presse

Châteaudun, le 16 juin 2025

Le Préfet d'Eure-et-Loir vient de procéder à l'arrêt du budget primitif 2025 de la Ville de Châteaudun, conformément aux propositions de la Chambre régionale des comptes, qui validait la plus grande partie du projet de budget en fonctionnement

Le Conseil municipal n'a pas adopté le budget primitif 2025 (budget principal), malgré un projet rigoureux, équilibré et sincère.

Conformément à la loi (article L.1612-2 du Code général des collectivités territoriales), le Préfet a donc saisi la Chambre régionale des comptes (CRC). Celle-ci a rendu un avis le 6 juin 2025 sur la quasi-totalité du budget proposé, en demandant quelques ajustements.

La Chambre régionale :

- valide environ 98 % à 99 % du budget de fonctionnement proposé par la Ville budget primitif 2025 (budget principal), soit 27,9 M€ (en recettes et en dépenses) pour l'année ;
- confirme la sincérité des hypothèses budgétaires ;
- propose quelques réductions ciblées sur les dépenses, mais reconnaît le travail sérieux mené par les services municipaux ;
- ne retient pas la baisse d'impôt prévue (- 4,37 %) pour l'année 2025 (la faute incombe à ceux qui ont voté « contre ») ;
- ne retient pas non plus l'emprunt de 950 000 € qui aurait permis d'investir pour les Dunoises et Dunois (dont crédit non fléchés) pour les routes, etc. (la faute incombe à ceux qui ont voté « contre ») ;
- écarte certains projets d'investissement, comme les 400 000 € prévus pour la place de la Liberté, dont la rénovation devra malheureusement encore attendre (la faute incombe à ceux qui ont voté « contre »).

Sur cette base, le budget est désormais officiellement arrêté pour l'année 2025 (à l'identique de l'avis de la CRC).

Cette décision permet désormais à la Ville de reprendre le cours normal de son action publique et de relancer les projets nécessaires pour ses habitants.

Le budget ainsi arrêté reflète la bonne santé financière de la commune (+ 4,2 M€ d'excédent de fonctionnement cumulé à la fin de l'année 2024 ; + 265 000€ en suréquilibre en section d'investissement), telle que soulignée par la Chambre régionale des comptes, tout en intégrant les ajustements rendus nécessaires pour assurer l'équilibre réglementaire.

Les indicateurs financiers de la Ville sont bons et confirment que la stratégie municipale fonctionne :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de plus de 4,2 M€ fin 2024 ;
- Une capacité d'autofinancement nette de plus d'1 M€ fin 2024 ;
- Une épargne de gestion fin 2024 de plus de 3,5 M€.

Les services municipaux sont mobilisés pour rattraper les retards causés par l'absence de budget voté en temps voulu (et du temps perdu).

La Ville de Châteaudun remercie Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir pour avoir procédé au règlement du budget dans le respect des propositions de la Chambre régionale des comptes, permettant ainsi à la collectivité de retrouver un cadre budgétaire stable.

@ : communication@mairie-chateaudun.fr

ANNEXE 1
BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDUN
(en Euros)

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Gestion des services			
011 Charges à caractère général.....	7 783 483,92	013 Atténuation de charges.....	10 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés....	12 202 715,00	70 Produits des services et ventes diverses.....	1 770 100,00
014 Atténuation de produits.....	212 000,00	73 Impôts et taxes (sauf 731).....	4 874 488,00
65 Autres charges de gestion courante.....	2 363 010,00	731 impositions directes.....	10 458 103,74
		74 Dotations et participations.....	6 418 321,00
		75 Autres produits de gestion courante.....	190 000,00
Total des dépenses de gestion courante	22 561 208,92	Total des recettes de gestion courante	23 721 012,74
66 Charges financières.....	865 100,00		
67 Charges spécifiques.....	45 000,00		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires).....	320 493,00		
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE	23 791 801,92	TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE	23 721 012,74

OPÉRATIONS D'ORDRE			
023 Virement à la section d'investissement.....	3 451 862,46		
042 Opérations d'ordre transfert entre sections.....	700 000,00		
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	4 151 862,46	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00
		002 Excédent de fonctionnement reporté	4 222 651,64
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	27 943 664,38	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	27 943 664,38

ANNEXE 2
BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDUN
(en Euros)

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES DE L'EXERCICE*		RECETTES DE L'EXERCICE*	
OPÉRATIONS RÉELLES			
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204 – y compris opérations).....	134 080,40	13 Subventions d'investissement reçues (sauf le 138).....	1 181 182,75
204 Subventions d'équipement versées (y compris opérations)....	606 648,60		
21 Immobilisations corporelles (y compris opérations).....	2 402 269,01		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324 – y compris opérations).....	783 797,73		
Total des dépenses d'équipement	3 926 795,74	Total des recettes d'équipement	1 181 182,75
10 Dotations, fonds divers et réserves.....	20 000,00	10 Dotations et fonds propres (sf 1068).....	210 000,33
16 Emprunts et dettes assimilées	1 812 500,00	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.....	0,00
27 Autres immobilisations financières.....	15 309,26		
Total des dépenses financières	1 847 809,26	Total des recettes financières	210 000,33
TOTAL DES DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 774 605,00	TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 391 183,08²

OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
		021 Virement de la section de fonctionnement.....	3 451 862,46
		040 Opérations d'ordre transfert entre sections.....	700 000,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	0,00	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	4 151 862,46
		001 Excédent d'investissement reporté.....	497 490,92
TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE	5 774 605,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	6 040 536,46

* y compris la reprise des restes à réaliser